



OCCE AUTONOMES
& SOLIDAIRES

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE O.C.C.E. DU LOT

Association loi 1901
Siège social : 121 Rue Victor Hugo
46000 CAHORS

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2009

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

**ASSOCIATION DEPARTEMENTALE O.C.C.E. DU LOT**

Association loi 1901

Siège social : 121 Rue Victor Hugo
46000 CAHORS

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2009

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Mesdames, Messieurs les Adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, à l'exception des points décrits dans les paragraphes suivants, ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Conformément aux statuts de votre association, les "*coopératives scolaires*" et les "*foyers coopératifs affiliés*" sont des regroupements de membres actifs qui n'ont pas d'autonomie juridique. Ils tiennent obligatoirement une comptabilité qui forme un chapitre spécial de la comptabilité d'ensemble de l'association. Ces mêmes statuts imposent la présentation de comptes annuels du « *siège départemental* » de l'association et de comptes annuels agrégés

intégrant l'ensemble des "*coopératives scolaires*", les "*foyers coopératifs affiliés*" et le "*siège départemental*".

Au cours de notre audit, nous avons fait les constatations suivantes :

- L'annexe des comptes annuels agrégés rappelle que les comptes rendus financiers de 211 coopératives scolaires et foyers coopératifs sur les 214 attendus ont pu être intégrés dans les comptes annuels de l'association (contre 200 sur 211 lors de l'exercice précédent) ;
- A l'actif du bilan agrégé de l'association figure, pour une somme de 13,68 € le total des écarts débiteurs entre l'actif et le passif, constatés dans 4 comptes rendus financiers comptabilisés ; ce montant, libellé "*erreurs débitrices*", est inclus dans le poste "*autres créances*". De même, au passif du bilan agrégé de l'association figure, pour une somme de 1,01 € le total des écarts créditeurs entre l'actif et le passif, constatés dans 2 autres comptes rendus financiers comptabilisés ; ce montant libellé "*erreurs créditrices*", est inclus dans le poste "*autres dettes*". Les sources de ces écarts n'ont pas pu être expliquées au jour de l'établissement de ce rapport ;
- En l'absence de moyens suffisants, notamment en personnels salariés ou bénévoles et plus généralement financiers, le nombre de contrôles sur pièces de comptes rendus financiers réalisés par votre siège départemental n'est pas assez significatif au regard du nombre total de coopératives et foyers coopératifs affiliés.

En raison des faits exposés ci-dessus et bien qu'aucune anomalie n'ait été relevée dans les comptes annuels du « *siège départemental* », nous ne sommes pas en mesure de certifier si les comptes annuels agrégés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat et des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note intitulée « *principes, règles et méthodes comptable* » de l'annexe du siège départemental qui expose une incertitude relative à la continuité d'exploitation.

2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que nous ne formulons pas de justifications complémentaires à la description motivée de notre opinion exprimée dans la première partie de notre rapport.

3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels appellent de notre part les mêmes constatations que celles formulées ci-dessus.

Fait à Boulogne, le 26 janvier 2010

AUDIT FRANCE

Commissaire aux Comptes

Représenté par Michel RAMBEAU

Commissaire aux Comptes



BILAN DE L'ASSOCIATION

OCCE DU LOT (46)

ACTIF	31.08.2009			31.08.2008		PASSIF	31.08.2009	31.08.2008
	Brut	Amort. & Dépréciat°	Net	Net	Net			
ACTIF IMMOBILISE						FONDS PROPRES		
Logiciels informatiques	5 699,74	4 608,80	1 090,94		1 583,05	Fonds associatif	32 120,97	33 355,92
Terrains						Report à nouveau	500 606,69	481 963,88
Constructions						Résultat de l'association	2 333,22	3 456,25
Installations et matériels d'activités						SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
Autres immobilisations corporelles						Subventions d'investissement		200,00
Immobilisations en cours						TOTAL FONDS PROPRES	535 060,88	518 976,05
Prêts OCCE						PROVISIONS ET FONDS DEBIES		
Titres immobilisés						Provisions pour risques	2 952,57	2 848,78
Autres prêts						Provisions pour charges	11 823,22	15 664,33
Dépôts et cautionnements						Fonds dédiés sur subventions		
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	5 699,74	4 608,80	1 090,94		1 583,05	TOTAL PROVISIONS ET FONDS DEBIES	14 775,79	18 513,11
ACTIF CIRCULANT						DETTES		
Stocks	643,85		643,85		135,41	Emprunts OCCE		
Avances & acomptes versés						Emprunts & dettes financières		
Coopératives et usagers divers						Avances & acomptes reçus		
Comptes courants OCCE						Fournisseurs	3 514,30	3 229,20
Autres créances (dont erreurs débitrices)	3 849,20		3 849,20		10 635,16	Dettes fiscales et sociales	1 258,98	1 155,61
Valeurs mobilières de placement						Comptes courants OCCE		
Disponibilités	548 594,97		548 594,97		530 868,70	Autres dettes (dont erreurs débitrices)	169,01	1 348,35
Charges constatées d'avance	600,00		600,00			Produits constatés d'avance		
TOTAL ACTIF CIRCULANT	553 688,02		553 688,02		541 639,27	TOTAL DETTES	4 942,29	5 733,16
TOTAL GENERAL	559 387,76	4 608,80	554 778,96		543 222,32	TOTAL GENERAL	554 778,96	543 222,32

COMPTE DE RESULTAT DE L'ASSOCIATION

OCCE DU LOT (46)

COMPTE DE RESULTAT	2008/2009	2007/2008
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations perçues	154 958,54	145 769,33
Ventes de produits pour cessions	171 553,43	174 938,96
Prestations de service et animations	198 561,84	151 096,29
Subventions d'exploitation	304 477,93	287 809,16
Produits divers de gestion courante	194 370,63	186 136,75
Reprises sur provisions	3 351,74	926,03
Report des ressources non utilisées sur subventions affectées		
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	1 027 274,11	946 676,52
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de fournitures à céder	116 551,16	118 586,93
Variation des stocks de fournitures à céder	-508,44	83,83
Achats de fournitures administratives	1 254,51	3 243,36
Variation des stocks de fournitures administratives		
Autres achats et chargés externes	769 601,62	677 897,12
Impôts et taxes	168,00	166,00
Salaires bruts	9 484,65	9 665,61
Charges sociales	2 296,26	2 207,84
Autres charges	113 897,49	112 821,15
Dotations aux amortissements (siège) et gros équipement (CRFs)	35 756,07	36 238,93
Dotations aux provisions	103,79	2 848,78
Engagements à réaliser sur subventions affectées	11 823,22	15 664,33
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	1 060 428,33	979 423,88
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	-33 154,22	-32 747,36
PRODUITS FINANCIERS		
Produits autres valeurs mobilières	801,39	606,51
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement	6 358,48	17 312,27
Reprises sur provisions		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	7 159,87	17 918,78
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées		
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement		
Dotations aux provisions		
TOTAL CHARGES FINANCIERES		
RESULTAT FINANCIER (II)	7 159,87	17 918,78
RESULTAT COURANT (I + II)	-25 994,35	-14 828,58
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	38 915,06	45 931,78
Sur opérations en capital	200,00	200,00
Reprises sur amortissements et provisions	15 664,33	14 433,55
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	54 779,39	60 565,33
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	26 451,82	42 280,50
Sur opération en capital		
Dotations aux amortissements et provisions		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	26 451,82	42 280,50
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)	28 327,57	18 284,83
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	2 333,22	3 456,25

TOTAL DES PRODUITS

1 089 213,37

1 025 160,63

TOTAL DES CHARGES

1 086 880,15

1 021 704,38

ANNEXE DE L'ASSOCIATION

OCCE DU LOT (46)

Du bilan de l'association, avant répartition, de l'exercice clos le 31 août 2009. L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1er septembre au 31 août. Les notes suivantes font partie intégrante des comptes annuels de l'association.

L'association départementale O.C.C.E. a pour objet de "permettre et de favoriser à tous les degrés dans les écoles et les établissements laïques d'enseignement et d'éducation, la création de coopératives scolaires et de foyers coopératifs (sociétés d'élèves gérées par eux-mêmes avec le concours des adultes en vue d'activités communes) qu'elle regroupe".

Les comptes annuels de l'association sont l'agrégation :

- des comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) du siège départemental,
- des comptes annuels simplifiés (bilan et compte de résultat) des coopératives et foyers coopératifs affiliés du département (les statuts de l'association stipulent que chaque coopérative ou foyer coopératif affilié est tenu d'établir, tous les ans, un compte rendu financier et un compte rendu d'activités).

Les données caractéristiques sont :

	Exercice clos	précédent
Total du bilan :	554 778,96 €	543 222,32 €
Résultat de l'exercice :	2 333,22 €	3 456,25 €
Nombre de coopératives et foyers affiliés :	214	211
dont coopératives et foyers agrégés :	211	200
dont coopératives et foyers non agrégés :	3	11
Nombre de coopérateurs :	10 631	10 438

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Pour la première fois en 2008/2009, les heures de bénévolat des mandataires liées à la gestion administrative de la coopérative scolaire ont été recensées à partir des comptes rendus d'activité statutaire renseignés.

Ainsi, les heures de bénévolat déclarées par les mandataires en 2008/2009 s'élèvent à 2 098 heure(s) soit un équivalent temps plein de 1 personne(s).

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les règles et méthodes comptables appliquées sont celles préconisées par la Fédération Nationale de l'O.C.C.E..

2.1 Méthodes comptables appliquées par le siège départemental de l'association

Conformément aux principes comptables généralement admis, le siège tient une comptabilité d'engagement. En conséquence :

- Les immobilisations sont inscrites à l'actif du bilan et sont amorties en mode linéaire sur la durée de vie probable des biens.
- Les stocks sont inscrits à l'actif du bilan dès lors qu'ils sont significatifs.
- Les charges à payer et les produits à recevoir, charges et produits constatés d'avances sont pris en compte.

2.2 Méthodes comptables appliquées par les coopératives scolaires et foyers coopératifs

Les coopératives scolaires tiennent une comptabilité de trésorerie et non d'engagement. En conséquence :

- Les immobilisations (investissements) sont comptabilisées directement en charges,
- Les éventuels stocks de fin d'exercice ne sont pas inscrits au bilan,
- Les charges à payer et les produits à recevoir ne sont pas comptabilisés,

2.3 Retraitements d'agrégation

Les opérations entre le siège et les coopératives n'ont pas été annulées. Ces opérations concernent principalement :

- Les cotisations collectées par les coopératives scolaires et versées au siège départemental,
- Les produits pour cessions achetées par les coopératives scolaires au siège départemental,
- Les prestations de services fournies par le siège départemental aux coopératives scolaires.

De même, les éventuelles opérations entre coopératives scolaires n'ont pas été éliminées, car jugées non significatives.

A titre d'information, les cotisations collectées par les coopératives et versées au siège départemental sont peu significatives : elles s'élèvent en 2008/2009 à 14 808 € soit environ 1,36% du total des charges de l'exercice.

3. CHANGEMENTS DE METHODES

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

4. NOTES SUR LE BILAN

Fonds associatif :	Il représente les résultats antérieurs cumulés du siège départemental.		
Report à nouveau :	Il représente les résultats antérieurs cumulés des C.R.F. agrégés.		
Résultat exercice :	2 333,22	{	-2 621,59 pour le siège départemental
		{	4 954,81 pour les C.R.F. agrégés
Autres créances :	3 849,20	{	3 835,52 pour le siège départemental
		{	13,68 pour les CRF agrégés correspondant aux écarts débiteurs
entre total actif et total passif constatés dans			4 C.R.F. agrégés.
Les sources de ces écarts n'ont pas pu être toutes expliquées au jour de l'établissement des comptes annuels.			
Autres dettes :	169,01	{	168,00 pour le siège départemental
		{	1,01 pour les CRF agrégés correspondant aux écarts créditeurs
entre total actif et total passif constatés dans			2 C.R.F. agrégés.
Les sources de ces écarts n'ont pas pu être toutes expliquées au jour de l'établissement des comptes annuels.			
Disponibilités :	548 594,97	{	43 046,14 pour le siège départemental
		{	505 548,83 pour les C.R.F. agrégés,
soit en moyenne environ			2 395,97 par C.R.F. agrégé.

5. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Dotations aux amortissements et gros équipement :	35 756,07	{	1 068,54 pour le siège correspondant à la dotation aux amortissements
		{	34 687,53 pour les CRF agrégés correspondant aux investissements effectués par les coopératives
soit en moyenne environ			164,40 par C.R.F. agrégé.
Total des produits :	1 089 213,37	{	82 888,43 pour le siège départemental
		{	1 006 324,94 pour les C.R.F. agrégés,
soit en moyenne environ			4 769,31 par C.R.F. agrégé.
Total des charges :	1 086 880,15	{	85 510,02 pour le siège départemental
		{	1 001 370,13 pour les C.R.F. agrégés,
soit en moyenne environ			4 745,83 par C.R.F. agrégés
Résultat net moyen :			23,48 par C.R.F. agrégé.

6. EFFECTIF SALARIE OU MIS A DISPOSITION

Type de contrat	Exercice clos	Exercice précédent
Personnel mis à disposition par un Ministère	0,5	0,5
Personnel détaché par la Fédération		
Contrats aidés	0,5	1,0
Régime général	0,5	0,5
Total	1,5	2,0

7. AUTRES INFORMATIONS

Afin d'appréhender les relations entre le siège départemental et les coopératives, les informations suivantes sont fournies :

En nombre	Exercice clos	Exercice précédent
CRF visés par des "vérificateurs aux comptes"	171	23
CRF contrôlés sur pièces par le siège départemental	211	197
Coopératives participant à la mutualisation de la trésorerie	142	130
Séances de formation comptable, juridique et informatique organisées pour les mandataires		
Participants aux séances de formation (estimation)		

BILAN DU SIEGE DEPARTEMENTAL

OCCE DU LOT (46)

ACTIF	31.08.2009		31.08.2008		PASSIF	31.08.2009	31.08.2008
	Brut	Amort. & Dépréciat°	Net	Net			
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Logiciels informatiques	5 699,74	4 608,80	1 090,94	1 583,05	Fonds associatif	32 120,97	33 355,92
Terrains					Résultat de l'exercice (siège de l'association)	-2 621,59	-1 234,95
Constructions					SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
Installations et matériels d'activités					Subventions d'investissement		200,00
Autres immobilisations corporelles					TOTAL FONDS PROPRES	29 499,38	32 320,97
Immobilisations en cours					PROVISIONS ET FONDS DEDIES		
Prêts OCCE					Provisions pour risques	2 952,57	2 848,78
Titres immobilisés					Provisions pour charges	11 823,22	15 664,33
Autres prêts					Fonds dédiés sur subventions		
Dépôts et cautionnements					TOTAL PROVISIONS ET FONDS DEDIES	14 775,79	18 513,11
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	5 699,74	4 608,80	1 090,94	1 583,05	DETTES		
ACTIF CIRCULANT					Emprunts OCCE		
Stocks	643,85		643,85	135,41	Emprunts & dettes financières		
Avances & acomptes versés					Avances & acomptes reçus		
Coopératives et usagers divers					Fournisseurs	3 514,30	3 229,20
Comptes courants OCCE	3 835,52		3 835,52	10 112,39	Dettes fiscales et sociales	1 258,98	1 155,61
Autres créances					Comptes courants OCCE		
Valeurs mobilières de placement	43 046,14		43 046,14	44 358,34	Autres dettes	168,00	970,30
Disponibilités					Produits constatés d'avance		
Charges constatées d'avance	600,00		600,00		TOTAL DETTES	4 941,28	5 355,11
TOTAL ACTIF CIRCULANT	48 125,51		48 125,51	54 606,14	TOTAL GENERAL	49 216,45	56 189,19
TOTAL ACTIF GENERAL	53 825,25	4 608,80	49 216,45	56 189,19			

COMPTE DE RESULTAT DU SIEGE DEPARTEMENTAL

OCCE DU LOT (46)

COMPTE DE RESULTAT	2008/2009	2007/2008
<i>PRODUITS D'EXPLOITATION</i>		
Cotisations perçues	14 883,40	14 262,30
Ventes de produits pour cessions	836,30	466,00
Prestations de service et animations	90,00	90,00
Subventions d'exploitation	40 087,11	38 999,16
Produits divers de gestion courante	30,00	
Reprises sur provisions	3 351,74	926,03
Report des ressources non utilisées sur subventions affectées		
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	59 278,55	54 743,49
<i>CHARGES D'EXPLOITATION</i>		
Achats de fournitures à céder	2 675,42	862,80
Variation des stocks de fournitures à céder	-508,44	83,83
Achats de fournitures administratives	1 254,51	3 243,36
Variation des stocks de fournitures administratives		
Autres achats et charges externes	57 013,90	49 369,01
Impôts et taxes	168,00	166,00
Salaires bruts	9 484,65	9 665,61
Charges sociales	2 296,26	2 207,84
Autres charges	130,17	16,98
Dotations aux amortissements	1 068,54	1 056,69
Dotations aux provisions	103,79	2 848,78
Engagements à réaliser sur subventions affectées	11 823,22	15 664,33
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	85 510,02	85 185,23
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	-26 231,47	-30 441,74
<i>PRODUITS FINANCIERS</i>		
Produits autres valeurs mobilières	801,39	606,51
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement	5 578,84	13 095,09
Reprises sur provisions		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	6 380,23	13 701,60
<i>CHARGES FINANCIERES</i>		
Intérêts et charges assimilées		
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement		
Dotations aux provisions		
TOTAL CHARGES FINANCIERES		
RESULTAT FINANCIER (II)	6 380,23	13 701,60
RESULTAT COURANT (I + II)	-19 851,24	-16 740,14
<i>PRODUITS EXCEPTIONNELS</i>		
Sur opérations de gestion	1 365,32	871,64
Sur opérations en capital	200,00	200,00
Reprises sur amortissements et provisions	15 664,33	14 433,55
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	17 229,65	15 505,19
<i>CHARGES EXCEPTIONNELLES</i>		
Sur opérations de gestion		
Sur opération en capital		
Dotations aux amortissements et provisions		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)	17 229,65	15 505,19
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	-2 621,59	-1 234,95

ANNEXE DU SIEGE DEPARTEMENTAL

Du bilan du siège départemental avant répartition de l'exercice clos le 31 août 2009, dont le total est de 49216 € et du compte de résultat de l'exercice qui présente un déficit de 2.621,59€. L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1^{er} septembre au 31 août.

0 - PREAMBULE

Conformément aux statuts de l'association départementale, les comptes annuels du Siège Départemental doivent être présentés à l'assemblée générale. Cependant le Siège Départemental n'a pas de personnalité juridique distincte de l'Association Départementale. Le Siège Départemental est une composante de l'Association départementale comme les coopératives scolaires du département affiliées à l'OCCE. Les notes et tableaux ci-après, font partie intégrante des comptes annuels du siège départemental de l'association.

I - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité, est la méthode des coûts historiques. Les actifs présentant un risque de non recouvrement ou dont la valeur vénale est inférieure à leur coût d'acquisition sont intégralement dépréciés. Les avances aux coopératives dont l'échéance est supérieure à un an sont comptabilisées en immobilisations financières.

Conformément à la mesure de simplification en faveur des PME (avis 2005-D du 1^{er} juin 2005, du comité d'urgence du CNC), l'amortissement des biens non décomposables est pratiqué sur la durée d'usage, sans rechercher la durée d'utilisation. Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire suivant les taux indiqués ci-après (cf. II c).

II - NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

a) Tableau de variation des immobilisations

Valeurs brutes	Début	Acquisitions	Diminutions	Fin
Logiciels informatiques				
Terrains				
Constructions et agencements				
Matériel d'activités				
Agencements & aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel informatique	5 723,66	656,60	680,52	5 699,74
Mobilier de bureau				
Immobilisations en cours				
Total	5 723,66	656,60	680,52	5 699,74

b) Acquisitions et désinvestissements de l'exercice

c) Tableau de variation des amortissements

Amortissements	Taux linéaires	Début	Dotations	Reprises	Fin
Logiciels informatiques	33%				
Constructions et agencement	5%				
Matériel d'activités	33% à 20%				
Agencements & amén. divers	10%				
Matériel de transport	25%				
Matériel informatique	33%	4 140,61	1 068,54	600,35	4 608,80
Mobilier de bureau	20%				
Total		4 140,61	1 068,54	600,35	4 608,80

2. Immobilisations financières

0.00

3. Stocks

Les stocks sont composés essentiellement de fournitures pédagogiques à céder aux coopératives. Ils sont évalués selon la méthode «premier rentré, premier sorti».

643.85

643.85

4. Avances et acomptes versés

0.00

5. Coopératives et usagers divers

Nature	Brut	Provision	Net
Coopératives et foyers coopératifs affiliés			
Usagers autres			
Usagers et coopératives douteux			
Usagers et coopératives non encore facturés			
Total			

6. Comptes courants OCCE (débiteurs)

Coopérative scolaire 45.00
45.00

7. Autres créances

Fédération nationale 999.54
Banque postale + valeur 2790.98
3790.52

8. Valeurs Mobilières de Placement

0.00

9. Disponibilités

Banque 33723.00
CCP 9323.00
Caisse 0.00
43046.00

10. Charges constatées d'avances

fédération don 600.00
600.00

III - NOTES SUR LE PASSIF DU BILAN

1. Fonds propre

Le fonds associatif est le cumul des résultats du siège départemental depuis la création de l'association **29 499.00 €**

2. Provisions

	Début	Dotations	Reprises (*)	Fin
Provisions pour risques				
Engagement de retraite du personnel	2 849,00	104,00		2 953,00
Provisions pour charges	2 849,00	104,00		2 953,00
Immobilisations financières				
Usagers				
Autres créances				
Provisions pour dépréciations				
TOTAL	2 849,00	104,00		2 953,00

Dotations / reprises d'exploitation
 Dotations / reprises financières
 Dotations / reprises exceptionnelles _____
Total

(*) Dont reprises sur provisions utilisées conformément à leur objet

(*) Dont reprises sur provisions devenues sans objet _____

Total

(1) Conformément au règlement CNC n°2003-R.01 et à la convention collective de l'Animation, la provision pour indemnités de départ à la retraite représente 1/4 de mois de salaire par année de présence pour l'ensemble des salariés en CDI ayant plus d'un an d'ancienneté et 1/3 de mois de salaire au-delà de 10 d'ancienneté, avec des charges patronales de 50%, sans actualisation, ni application d'un coefficient de rotation du personnel. Les éventuels changements de temps de travail au cours de la carrière des salariés ne sont pas pris en compte dans le calcul de la provision.

3. Fonds dédiés

	Début	Dotations	Reprises	Fin
Fonds dédiés	15 664,00	24 715,00	28 555,78	11 823,22

4. Emprunts et dettes assimilées

Nature	Durée et Taux	Montant	- d'1 an	+ d'1 an
Emprunts (a)				
Découverts bancaires				
Autres emprunts				
Total				

(a) : Emprunts affectés au financement de

5. Avances et acomptes reçus

0.00

6. Fournisseurs

Fournisseurs 0.00
 Fournisseurs, factures non parvenues 3514.00
3514.00

7. Dettes fiscales et sociales

Congés payés (436 +103) 539.00
 Urssaf 409.00
 Assedic 114.00
 Retraite complémentaire 197.00
 Autres 0.00
1259.00

8. Comptes courants OCCE (crédeurs)

Fédération Nationale 0.00

9. Autres dettes

Uniformation 168.00
168.00

10. Produits constatés d'avances

0.00

IV - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1. Cotisations

COTISATIONS	Exercice clos	Exercice précédent
Nombre de coopérateurs	10 631	10 438
Cotisation nationale par coopérateur	0,81 €	0,76 €
Cotisation départementale par coopérateur	0,59 €	0,59 €
COTISATIONS PERCUES DES COOPERATIVES	14 883,40	14 091,30
Cotisations versées à la Fédération	8 611,11	7 932,88
COTISATIONS REVERSEES A LA FEDERATION	8 611,11	7 932,88

2. Subventions d'exploitation

NATURE	Exercice clos	Exercice précédent
Subventions ministères		
Subventions conseil général conv action tripartite	26215	25690
Union DDEN	300	300
Autres subventions fede nat occe	13572	13216
Total	40087	39206
Dont versées aux coopératives		

3. Produits exceptionnels

7710 /7770	865.32
	<u>500.00</u>
	1365.32

4. Charges exceptionnelles

0.
<u>0.00</u>
0.00

V - AUTRES INFORMATIONS

1. Engagement de crédit bail et locations de longue durée

<u>0.00</u>
0.00

2. Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants

Pour satisfaire à l'article 20 de la loi du 23 mai 2006, il est indiqué qu'aucune rémunération n'a été versée au cours de l'exercice aux trois plus hauts cadres dirigeants.

3. Engagement en matière de Droit Individuel à la Formation (DIF)

Conformément à la loi n°2004-391 du 4 mai 2004, instaurant pour les salariés un droit individuel à la formation à hauteur de 20 heures par an par salarié, les droits acquis par les salariés à la clôture de l'exercice s'élèvent à 47 heures.

4. Mise à disposition et bénévolat

a) Mise à disposition de personnels (hors M.A.D.) ou de moyens techniques 0

b) Bénévolat

A titre indicatif, le bénévolat du siège départemental représente environ 1090 heures de travail valorisées à 29975 € sur la base d'un coût de poste de 50 K€/an (charges sociales comprises), soit 27,50 €/heure.

5. Autres engagements hors bilan

Il n'existe aucun engagement (cautions, gages, hypothèques) accordé par le siège départemental de l'association.

6. Mutualisation de la trésorerie des coopératives et foyers coopératifs

- **La banque postale :**

Une mutualisation des comptes postaux des coopératives scolaires affiliés est réalisée avec la Banque Postale (convention du 12/07/2006). Le compte «centralisateur», pour lequel aucun moyen de paiement n'est délivré, alimenté par les avoirs des coopératives, ne figure pas dans la comptabilité du siège :

	Exercice clos	Exercice précédent
Nbre de comptes mutualisés	102	100
Solde total des comptes mutualisés au 31/08	214343.02	221730.22
Montant des intérêts perçus (avant frais)	2790.98	8266.31
Montant des frais de gestion	0	0
Montant des intérêts nets perçus	2790.98	8266.31
Pourcentage perçu par le siège	100%	100%

- **Banque populaire occitane :**

Une mutualisation des comptes bancaires des coopératives scolaires affiliés est réalisée avec la BPOC (convention du 28/06/2006) :

	Exercice clos	Exercice précédent
Nbre de comptes mutualisés	41	36
Solde total des comptes mutualisés au 31/08	121159.21	115284.62
Montant des intérêts perçus (avant frais)	2787.86	4828.78
Montant des frais de gestion	200	200
Montant des intérêts nets perçus	2587.86	4628.78
Pourcentage perçu par le siège	100%	100%